

REVUE HYBRIDES (RALSH)

e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060

VOL. 4, NUM. 7, MAI 2026



MUTATIONS SOCIO-ENVIRONNEMENTALES ET POLITIQUES DANS LES SOCIÉTÉS AFRICAINES CONTEMPORAINES (TOME 2)

Babette KOULTCHOUMI, Kouadio Novice KONAN, Kouadio Eugène KONAN, Faly Tinasoa ANDRIANANDRASANIRINA, Anjaratahina Minohasina RAHAJARIVELO, Abraham GBOGBOU, Kassoum SORO, Cossi Basile MEDENOU, Kouassi Abraham PALANGUE, Basile Cossi MEDENOU, Djidénou Olivier ALLOCHEME, Agbodjinou Germain ALLADAKAN, Mamadou TRAORÉ, Abdoul Karim SAIDOU, Saidou ILBOUDO, Ide Germaine EPAGNA EPEE, Girex ELOUNDOU ELOUNDOU, Bachirou HAMADOU YOUNOUSSA, Tahirou HASSANE YAOU, Bouba HASSANE, Zibo GARBA, Serge Denis Donon NAME, Bouma Fernand BATIONO, Carole TOTOZAFY, Oumar SALL, Adiaratou Anta Diop FALL, Mouhamadoune SECK



© REVUE HYBRIDES (RALSH), MAI 2026

COUVERTURE : © Revue Hybrides

MISE EN PAGE ET MAQUETTAGE : Revue Hybrides

DOI : <https://doi.org/10.5281/zenodo.20450507>

TRADUCTIONS : Joël ÉCHITCHI TEKA (Université de Maroua, Cameroun) & Christian TIAKO YOUADJEU (MINESEC, Cameroun)

INDEXATION



Licence d'utilisation : Creative Commons Attribution CC-BY

Les publications peuvent être copiées, diffusées, transmises et affichées sur n'importe quel support ou format, à condition de citer l'auteur (BY) et les références de la revue. Cette licence autorise aussi l'utilisation commerciale.

e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060

<https://revuehybrides.org/>

infos@revuehybrides.org / revuehybrides@gmail.com

impact factor : 4.002

Version imprimée en France & Cameroun

Printed in France & Cameroon

Impreso en Francia & Camerún

ÉQUIPE ÉDITORIALE

Directeur de publication : Gislain ESSOME LELE, Université Marie & Louis Pasteur, ISTA UR 4011 / Université Jean-Monnet Saint-Étienne, UR ECLLA, France
Rédacteur en chef : Joël ÉCHITCHI TEKA, Université de Maroua, Cameroun

SECRETARIAT TECHNIQUE ET DE RÉDACTION

M. Alain DJARSOUMNA, ARAFAT ABAKAR, M. Bachir Tamsir NIANE, M. Cédric TEGUEDONG NGUEKEU, M. Christian TIAKO YOUADJEU, M. Eugène SAKAME, M. Narcisse BOUBA DJELANG, Dr. Paul BINI KOFFI MOUROUFIE & Dr Simpson Dorothy MBADINGA MBADINGA

COMITÉ SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE

Frédéric SPAGNOLI (Professeur des université, HDR, Université Marie & Louis Pasteur, France), **Georges MOUKOUTI ONGUEDOU** (Professeur Titulaire, Université de Bertoua, Cameroun), **Zacharie HATOLONG BOHO** (Professeur Titulaire, Université de Maroua, Cameroun), **Stéphane KALUDI NDONDJI** (Professeur Associé, Université de Lubumbashi, RD Congo), **Abdelouahid TIOUIDIOUINE** (Maître de conférences, Université de Relizane, Algérie), **Ahlem ROUABHIA** (Maître de conférences, Université de Tebessa, Algérie), **Aimé BANZA ILUNGA** (Maître de conférences, Université de Lubumbashi, RD Congo), **Amos KAMUSU SOUOPTETCHA** (Maître de conférences, Université de Maroua, Cameroun), **Arsène ELONGO** (Maître de conférences, Université Marien Ngouabi, Congo), **Assia MARFOUQ** (Maître de conférences Habileté, Université Hassan Premier de Settat, Maroc), **Brice Arsène MANKOU** (Maître de Conférences, Reims DYSOLAB, Université de Rouen, Normandie, France), **Djedou Martin AMALAMAN** (Maître de conférences CAMES, UPGC de Korhogo, Côte d'Ivoire), **Drissa KONE** (Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire), **Gilbert ATINDOGBE** (Maître de conférences, Université d'Abomey-Calavi, Bénin), **Ibrahim MALAM MAMANE SANI** (Maître de conférences CAMES, Université Abdou Moumouni, Niger), **Landry Yves FALLE** (Maître de conférences, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire), **Kouakou Laurent ASSOUNGA** (Maître de conférences, Félix Houphouët-Boigny de Cocody, Côte d'Ivoire), **Patrick TOUMBA HAMAN** (Maître de conférences, Université de Maroua, Cameroun), **Raymond-Bernard AHOUCANDJINOUC** (Maître de conférences, Université d'Abomey-Calavi, Bénin), **Robert MAMADI** (Maître de conférences CAMES, Université Adam Barka d'Abéché, Tchad), **Abraham DAOKA** (Université de Maroua, Cameroun), **Adjé Séverin ANGOUA** (Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan, Côte d'Ivoire), **André Bienvenu MFO** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Amel FTITA** (Université virtuelle de Tunis, Tunisie), **Anicet DONFACK SOUNNA** (Université d'Alcalá, Espagne), **Antoine-Beauvard ZANGA** (ENS, Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Appolinaire LOUMGUE** (Université de Maroua, Cameroun), **Arnaud Romaric TENKIEU TENKIEU** (Université de Douala, Cameroun), **Bassirima KONÉ** (Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire), **Benoît TINE** (LARSSES-QUASZ, Senegal), **Bertin NGUEFACK** (Université de Yaoundé, Cameroun), **BIRWE GODWE** (ENS, Université de Maroua, Cameroun), **Bougadari DOUMBIA** (Institut Universitaire de Développement Territorial / Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali), **Destin FEUTSEU DASSI** (Université de Dschang, Cameroun), **Fabrice ONANA NTSA** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Floribert NOMO FOUDA** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Franck AMOUSSOU** (Université André Salifou (UAS) de Zinder, Niger), **Franck Rostov TSAMO DONGMO** (Université de Dschang, Cameroun), **Gabin KENKO DJOMENI** (Institut Universitaire de la Côte, Cameroun), **Harold Gael NJOUONANG DJOMO** (Laboratoire GREVA, Cameroun), **HASSANA** (DGSN, Cameroun), **Issa AHAMADOU HAMAGE** (Université Abdou Moumouni, Niger), **Joseph Yannick MBATCHOU** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **José Alejandro MORALES SOTO** (Universidad Nacional

Autónoma de México (UNAM), México), **Karima ZEROUALI** (Université de Biskra, Algérie), **Liliane KOUASSI AMOIN** (Institut National Supérieur des Arts et de l'action Culturelle, Côte d'Ivoire), **Magloire NISSIMAISSOU** (Université de Maroua, Cameroun), **Malek KHALDI** (Chercheuse indépendante, Tunisie), **MFOUAPON ALASSA** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Oscar KEM-MEKAH KADZUE** (Escuela Normal Superior de Yaundé 1, Cameroun), **Pierre Ledoux NDII** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Régine Mireille ESSAMA** (Université de Bertoua, Cameroun), **Rodrigue WOUASSI LADJINO** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Saidi HICHAM** (Université Moulay Ismail, Maroc), **Samira BERDJI BESSEGHIR MUSTAPHA** (Université de Relizane, Algérie), **Sidbéné-Wendé Brigitte SAWADOGO/ZONGO** (Université Norbert ZONGO, Burkina Faso), **Tamboura AMADOU** (ENS Burkina Faso), **Thierry Martin FOUTEM** (Université de Dschang, Cameroun), **Thierry Benoît BIDIAS** (Chercheur indépendant, Cameroun), **Thomas FONE** (Université de Douala, Cameroun), **Wendnonga Gilbert KAFANDO** (Université Joseph Kizerbo (UJKZ), Burkina Faso), **Winnie NYANGON** (Université de Ngaoundéré, Cameroun), **Yacouba TENGUERI** (Université Daniel Ouezzin Coulibaly, Burkina Faso), **Yao Saturnin Davy AKAFFOU** (Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire) & **Zoukoulou OURO-GBELE** (Université de Lomé, Togo).

SOMMAIRE

{SECTION 1}	1
SCIENCES DU LANGAGE & LITTÉRATURE	1
<i>Aproximación funcional-tipológica a las subordinadas relativas con “que”</i>	2
<i>Functional-typological approach to the relative clauses with “que”</i>	2
Girex ELOUNDOU ELOUNDOU	2
<i>Construction socio-discursive du féminin chez les artistes musiciens ivoiriens : L'exemple du groupe « Espoir 2000 » et Gadji Céli</i>	19
<i>The socio-discursive construction of femininity among Ivorian female musicians: The case of the group 'Espoir 2000' and Gadji Céli</i>	19
Abraham GBOGBOU	19
<i>Entreprises d'insertion et situations de vulnérabilité en Catalogne (2010-2023)</i>	31
<i>Integration companies and situations of vulnerability in Catalonia (2010-2023)</i>	31
Kassoum SORO	31
Cossi Basile MEDENOU	31
<i>Étude thématique comparative des formes de mort dans la trilogie d'Ernesto Sábato et Obras completas de Miguel Delibes</i>	45
<i>Comparative thematic studies of forms of death in Ernesto Sábato's trilogy and Miguel Delibes's Obras completas</i>	45
Kouassi Abraham PALANGUE	45
Basile Cossi MEDENOU	45
<i>Problématique de l'inscription des œuvres littéraires au programme dans les lycées et collèges du Bénin: le cas du roman La Pièce d'or de Ken Bugul</i>	61
<i>Issue of including literary works in the curriculum of secondary schools in Benin: the case of the novel La Pièce d'or by Ken Bugul</i>	61
Djidénu Olivier ALLOCHEME	61
<i>Aplicación de un modelo de enfoque comunicativo a Lazarillo de Tormes (versión juvenil) para las Escuelas Normales Superiores de Camerún</i>	78
<i>Applying a Communicative Approach archetype to Lazarillo de Tormes (youth edition) for Teacher Training Colleges in Cameroon</i>	78
Ide Germaine EPAGNA EPEE	78
{SECTION 2}	92
SCIENCES HUMAINES	92
<i>Féminisation dans les chefferies traditionnelles de la Région de l'Extrême-Nord Cameroun</i>	93
<i>Feminization of power in Traditionnal Chiefdoms of in the Farth North Region of Cameroon</i>	93
Babette KOULTCHOUMI	93

<i>Analyse des stratégies paysannes de reconquête des terres agricoles sur les anciens sites d'orpaillage dans la région de la Bagoué au nord de la Côte d'Ivoire</i>	104
<i>Analysis of farmers' strategies for agricultural conversion on former gold mining sites in the Bagoué region in northern Côte d'Ivoire</i>	104
Kouadio Novice KONAN	104
Kouadio Eugène KONAN	104
<i>Compétences technopédagogiques et adoption des CVP dans la FPT sénégalaise : une étude par modélisation et classification</i>	118
<i>Technopedagogical skills and the adoption of CVP in Senegalese Technical and Vocational Education and Training (TVET): a study using modelling and classification</i>	118
Oumar SALL	118
Adiaratou Anta Diop FALL	118
Mouhamadoune SECK	118
<i>Conceptualisation et approche endogène de la notion de coutume et de tradition chez les Moose du Zoundwéogo au Burkina Faso</i>	137
<i>Conceptualisation and endogenous approach to notions of custom and tradition among the Moose people of Zoundwéogo in Burkina Faso</i>	137
Serge Denis Donon NAME	137
Bouma Fernand BATIONO	137
<i>Regards croisés entre la science de l'anthropologie économique et de l'économie sur la société: cas de la région Sofia à Madagascar</i>	151
<i>Perspectives of economic anthropology and economics on society: case study of the Sofia region in Madagascar</i>	151
Carole TOTOZAFY	151
{SECTION 3}	162
SCIENCES DE L'ÉDUCATION	162
<i>Comment le public de Vakinankaratra perçoit-il la science? Entre confiance, doutes et médias? ...</i>	163
<i>How does the public in Vakinankaratra perceive science? Between trust, doubts, and the media? ..</i>	163
Faly Tinasoa ANDRIANANDRASANIRINA	163
Anjaratahina Minohasina RAHAJARIVELO	163
<i>Évaluer l'expression écrite au Certificat d'Etudes Primaire (CEP) au Bénin</i>	176
<i>Assessing written expression in the Primary School Certificate (CEP) in Benin</i>	176
Agbodjinou Germain ALLADAKAN	176
{SECTION 4}	186
SCIENCES JURIDIQUES & POLITIQUES	186
<i>La nationalisation des entreprises stratégiques au Burkina Faso : enjeux de pouvoir et perceptions sociales</i>	187

<i>The nationalisation of strategic companies in Burkina Faso: power struggles and social.....</i>	187
Mamadou TRAORÉ	187
<i>Instrumentation et carrière des problèmes publics : l'exemple de la réconciliation nationale au Burkina Faso (2015-2025).....</i>	205
<i>Instrumentation and career of public problems: the example of national reconciliation in Burkina Faso (2015-2025).....</i>	205
Abdoul Karim SAIDOU.....	205
Saidou ILBOUDO.....	205
{SECTION 5}	226
SCIENCES ENVIRONNEMENTALES.....	226
<i>Quantification de l'érosion en nappe par deux méthodes de dénombrement : le dénombrement et déchaussement des arbres et des bas fourneaux aux abords des Dallols Maouri et Bosso.....</i>	227
<i>Quantification of sheet erosion using two survey methods: counting and uprooting trees and bloomery furnaces near the Maouri and Bosso Dallols</i>	227
Bachirou HAMADOU YOUNOUSSA.....	227
Tahirou HASSANE YAOU	227
Bouba HASSANE	227
Zibo GARBA.....	227



Évaluer l'expression écrite au Certificat d'Etudes Primaire (CEP) au Bénin

Assessing written expression in the Primary School Certificate (CEP) in Benin

Agbodjinou Germain ALLADAKAN

Université d'Abomey-Calavi, Bénin

Email : agbodjinou1974@yahoo.fr

Orcid id : <https://orcid.org/0009-0009-0092-0142>

Résumé : L'objectif de cet article est d'analyser les nouvelles significations des résultats scolaires au Bénin à travers les pratiques évaluatives de l'expression écrite des politiques publiques du CEP 2017. En effet, la grille d'évaluation des copies de l'épreuve de l'Expression écrite a été l'outil de recueil d'informations élaboré. Un tirage par bonds de 10 des copies des candidats par département nous a permis d'avoir au plan national mille cent vingt-deux (1 122) candidats sur un nombre total de cent soixante-neuf mille neuf cent quarante-neuf (169 949) de l'ensemble du pays (environ 0,66%). L'analyse montre que les politiques publiques accordent les 2/3 des points au seul critère "d'adéquation de la production avec la tâche" au détriment des deux autres critères minimaux, masquant ainsi le niveau réel de la compétence du candidat à évaluer. Les objectifs ainsi visés et qui ne sont pas annoncés apparaît alors clairement et qui est celle de faire réussir massivement les écoliers sans la compétence exigée.

Mot-clé : Pratiques évaluatives, CEP, Significations.

Abstract: The aim of this article is to analyse the new significance of academic results in Benin through the assessment practices for written expression in the 2017 CEP public policies. The assessment grid for the written expression exam papers was the tool used to collect information. A random sample of 10 papers per candidate per department provided us with a national sample of 1,122 candidates out of a total of 169,949 across the country (approximately 0.66%). The analysis shows that public policies award two-thirds of the points to the single criterion of "adequacy of production for the task" to the detriment of the other two minimum criteria, thus masking the actual level of competence of the candidate being assessed. The unstated objectives are therefore clear: to ensure that a large number of schoolchildren pass without the required competence.

Keywords: Assessment practices, CEP, meanings.

Introduction

La question de l'évaluation est multidimensionnelle et pluridisciplinaire. Depuis plus d'une vingtaine d'années, on note une forte propension à l'évaluation de l'action publique dans les systèmes scolaires dans les pays européens et nord-américains (Demaillly, 2001, p. 211). Cette incitation à l'évaluation a envahi les pays africains au sud du Sahara. Au Bénin, on peut citer l'évaluation des apprentissages scolaires par le Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs de la CONFEMEN (PASEC), l'évaluation des compétences fondamentales en lecture et en mathématiques, qui se définissent en anglais comme Early Grade Reading Assessment (EGRA) et Early Grade Mathematics Assessment (EGMA) développés par RTI International et financés par l'USAID. EGRA et EGMA sont actuellement en vogue dans les basses classes au Cours d'Initiation (CI) et au Cours Préparatoire. (CP). Mais dans les autres classes, les différents champs de formation ou disciplines scolaires dont l'expression écrite s'enseignent et s'évaluent autrement. Cette unité d'enseignement est une composante du champ de formation « français ». Elle prend des dénominations diverses selon les pays, les époques, le degré et le niveau d'enseignement. C'est l'épreuve de culture générale dans la

plupart des examens et concours en géographies francophones. En 1876, Ferdinand Buisson va importer d'Amérique la rédaction sur image: l'élève est amené à décrire ou à raconter par écrits, à l'aide de quelques phrases ce qu'il voit sur l'image ou la suite d'images qu'on lui présente Chervel, 1985 cité par (Lahire, 1993, p. 265) Les choses sont presque similaires au Bénin. Autrefois dénommée "Rédaction" ou composition française" avec le Programme d'Édification de l'École Nouvelle, son évaluation se base sur des jugements personnels des instituteurs. On parle de "HS, (Hors Sujet)" quand le candidat ou l'élève sort totalement du sujet, de sujet compris mais pas bien développé, de sujet compris et traité avec beaucoup de fautes avec des notes sanctionnant les différentes productions. La nouvelle appellation "expression écrite" est apparue avec l'avènement de la réforme curriculaire par l'Approche par les Compétences (APC) au tournant des années 90. C'est la compétence n°3, "écrire des textes de types et de fonctions variées" des compétences disciplinaires à l'œuvre dans le champ de formation français. Avec cette réforme, il y a eu changement de paradigme et l'évaluation est formative en situation d'apprentissage. Mais pour progresser dans le sous-cycle de l'enseignement primaire d'une année à une autre ou bien pour passer du cycle primaire à celui du secondaire, les évaluations sommatives et/ou certificatives sont indispensables pour situer les écoliers sur des échelles d'appréciation de cotation. Ces évaluations des compétences s'élaborent à partir des situations complexes (Rey, Carette, Defrance et Kahn, 2003 cités par Gérard, 2010 p. 231) où des critères sont définis avec des seuils de réussite: les critères minimaux et les critères de perfectionnement. L'optimum intéressant est de 2 ou 3 critères minimaux et 1 ou 2 critères de perfectionnement. Les premiers déterminent la maîtrise de la compétence et les seconds, l'originalité (Rogiers, 2010, pp. 185 - 198).

Au Certificat d'Études Primaires (CEP) béninois, la mathématique et le français sont les deux disciplines "jugées difficiles". L'épreuve d'expression écrite est celle qui permet de vérifier tous les acquis du candidat en français. C'est donc la résultante de toutes les composantes du français. Sa réussite dépend de l'aptitude du candidat à lire et à comprendre le sujet en repérant les mots clés; à rechercher les idées et à les ordonner; à se conformer aux types de pratique de texte; à élaborer un plan de rédaction; à rédiger son texte en tenant compte des outils linguistiques; à respecter les signes de ponctuation; à trouver des mots justes et à les bien écrire afin de mieux rendre ses idées; à rendre une copie propre, témoin de sa personnalité. Son évaluation est critériée. Les résultats des candidats dans cette épreuve restent souvent insatisfaisants. Selon le rapport général de l'analyse des résultats du Certificat CEP, édition 2013, présenté par l'Institut National pour la Formation et la Recherche en Education (INFRE), il est clairement écrit à la page 11, qu'en expression écrite, le critère relatif à l'adéquation de la production avec la tâche demandée" n'a pu être satisfait qu'à 47,06%. En 2014, et selon une étude similaire, on note une régression de 2 pts, soit 45,16%. (INFRE, 2014 P. 16). Cette tendance est observée en 2015 où l'on note seulement un taux satisfaisant de 47,96% de candidats ayant respecté les caractéristiques de la nature du sujet puis 49,43% qui ont pu développer les idées conformément à la tâche. (INFRE, 2015) représentant les scores des deux indicateurs du même critère d'évaluation énoncé plus haut. Pourtant au cours de ces deux années, les taux de réussite au CEP au plan national étaient respectivement de 90,37 % et 90,63 % (MEMP/DEC, 2014 et 2015). En 2016, le taux a chuté de façon drastique à 41,98 % (MEMP/DEC, 2016). En 2017, il est passé à 65,5 %. Qu'est-ce qui est caché derrière ces chiffres? Quels liens entre les critères de maîtrise de la compétence en expression écrite et les différents taux de réussite au CEP? L'objectif de cette recherche est de comprendre les significations nouvelles des résultats scolaires au CEP au Bénin à travers les pratiques évaluatives de l'expression écrite du CEP 2017.

1. Méthodes

Les méthodes ici comprennent la méthodologie de recueil des informations et celle d'analyse des données.

1.1. Méthodologie de collecte des données

La méthodologie adoptée dans le cadre de cette recherche repose sur l'approche quantitative. Elle essaie de visualiser et de comprendre à travers l'analyse des données statistiques, les performances des candidats afin d'apprécier la qualité des résultats. Elle examine aussi la congruence entre divers paramètres explicatifs. La présente partie se propose ainsi de faire une description synthétique des moyens mis en œuvre, à savoir les instruments utilisés et la procédure d'échantillonnage retenue. Les données collectées sont ensuite analysées sous le sceau du quantitatif.

1.2. L'instrument de recueil de données: la grille d'évaluation

Afin de parvenir aux résultats attendus du travail de recherche et d'analyse, un (1) outil de recueil d'informations a été élaboré: une grille d'évaluation des copies de l'épreuve de l'Expression Ecrite. Cet outil de recueil d'informations s'est beaucoup plus préoccupé de l'instrument de mesure "épreuve" même si quelque part pour son appréciation objective, l'on aurait besoin de la lecture ou de l'exploitation de la grille d'appréciation et/ou du guide d'administration. Elle a défini trois variables ou domaines d'analyse des copies des candidats en prenant en compte un certain nombre de facteurs qui pourraient déterminer le résultat du candidat à l'issue d'une évaluation d'apprentissages basés sur l'APC: l'analyse de la production du candidat.

1.3. Méthodologie d'analyse des données

Il s'est agi d'analyser la copie du candidat au regard des critères d'évaluation de l'épreuve, des indicateurs relatifs à chacun de ces critères, des différentes pondérations (Très Satisfaisant, Satisfaisant, Peu Satisfaisant et Décevant) qui lui sont proposées et d'en faire une synthèse au niveau de chacun des critères dans un premier temps. Puis une synthèse globale au niveau de tous les critères de l'épreuve devrait suivre avant que n'intervienne dans le registre de cette variable, la note obtenue par le candidat au niveau des critères minimaux et la note obtenue par le candidat au niveau du ou des critères de perfectionnement.

1.4. Échantillonnage de la recherche

L'exercice de la construction de l'échantillon a été fait par choix raisonné, tout en tenant compte du principe de la géographie des centres d'examen. Ceci a permis d'atteindre les copies de toutes les catégories sociales de candidats (zones urbaines, semi-urbaines ou rurales). Il regroupe ainsi un vaste panel de situations scolaires. Les contraintes techniques et budgétaires nous ont amené à tirer par bonds de 10 au plan national mille cent vingt-deux (1 122) candidats sur un nombre total de cent soixante-neuf mille neuf cent quarante-neuf (169 949) de l'ensemble du pays (environ 0,66%). Sur cette base, les douze départements sont représentés¹. Sur l'ensemble des soixante-dix-sept (77) communes concernées par l'examen du CEP, cinquante-six (56) ont été retenues.

¹Atacora, Donga, Atlantique, Littoral, Borgou, Alibori, Mono, Couffo, Ouémé, Plateau, Collines et Zou.

2. Résultats

2.1. Présentation des éléments de l’instrumentation

Les éléments de l’instrumentation sont l’épreuve et la grille d’appréciation qui lui est associée

2.1.1. L’épreuve

L’épreuve d’expression écrite proposée à l’examen du CEP 2017 a porté sur la déforestation avec focus sur les méfaits de l’abattage anarchique des arbres. En outre, elle a mis l’accent sur la responsabilité de l’action humaine tant dans les méfaits que dans les actions de remédiation. Enfin, elle sollicite l’implication du candidat dans la mise en œuvre d’actions de sensibilisation par un support de communication désigné ici "affiche".

2.1.2. La grille d’appréciation

La grille d’appréciation de l’épreuve d’expression écrite a présenté trois critères minimaux et un critère de perfectionnement. Chacun des trois critères minimaux a été décliné en indicateurs.

Critères minimaux						Critères de perfectionnement	
C1- Adéquation de la production avec la tâche	Pond 12 pts	C2- Cohérence du message produit	Pond 3 pts	C3- Correction linguistique	Pond 3 pts	C4- Présentation matérielle	Pond 2 pts
Le candidat a : - Respecté les caractéristiques d’une affiche : accroche, circuit de lecture et verrouillage - Développé des idées conformes à la tâche		Le candidat a : a respecté la technique exigée par le sujet Organisé les idées développées dans le texte selon une progression logique		Le candidat a : Construit des phrases commençant par une lettre majuscule et se terminent par un point Bien écrit tous les mots de sa production (orthographe d’usage) Respecté tous les accords (grammaire et conjugaison)		Le candidat a : Présenté un texte lisible sans rature et aucune tache	

Tableau 1. Grille d’appréciation (Source : Grille d’appréciation de l’expression CEP 2017, Revue et adaptée). Légende : Pond : Pondération ; Pts : Points

2.2. Résultats des candidats par critères

L’estimation de la valeur des critères et des indicateurs s’étend sur une échelle de quatre points allant de " décevant" à " très satisfaisant"². Nous avons choisi de noter EC1 le critère d’adéquation de la production avec la tâche ; EC2, celui de la cohérence du message et

² Cette échelle établie en ordre croissant: « D: décevant »; « PS: Peu Satisfaisant »; « S: Satisfaisant »; «TS : Très Satisfaisant ».

EC3, la correction linguistique. EC11, EC12 ; EC21, EC22 ; EC31, EC32, EC33 sont les indicateurs associés à ces critères. Et, EC1S, EC2S, EC3S les synthèses respectives de ces critères. Les résultats des candidats par indicateurs sont récapitulés dans les tableaux 2,3 et 4.

(N=1102)	EC11 : le candidat a respecté les caractéristiques de la nature du sujet		EC12 : le candidat a développé des idées conformes à la tâche		EC1S : Synthèse C1	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%
D	75	6,8	105	9,5	71	6,4
PS	278	25,2	344	31,2	286	26
S	586	53,2	591	53,6	632	57,4
TS	163	14,8	62	5,6	113	10,3

Tableau 2. Adéquation de la production avec la tâche (EC1), (Source : Enquête de terrain, 2024).

La synthèse contenue dans le tableau 2 montre que la grande majorité des candidats (67,7 %) a satisfait à ce critère. Le taux assez élevé de 10,3% obtenu à l’échelle « très satisfaisant » par rapport à « décevant » conforte cette affirmation. L’examen des indicateurs (EC11 et EC12) montre que 68 % des candidats ont respecté les caractéristiques de la nature du sujet et 59,2 % ont développé, de façon satisfaisante, des idées conformes à la tâche. Il est cependant remarquable au niveau des extrémités de l’échelle des deux indicateurs, que le « respect des caractéristiques de la nature du sujet [EC11] » a été l’aspect le mieux traité par les candidats avec un taux de « très satisfaisant » qui fait un peu plus du double de celui de « décevant » (14,8% contre 6,8%).

(N=1102)	EC21 : le candidat a respecté la technique exigée par le sujet		EC22 : les idées sont organisées selon une progression logique		EC2 S SYNTHESE C2 :	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%
D	153	13,9	187	17	126	11,4
PS	361	32,8	406	36,8	376	34,1
S	545	49,5	476	43,2	554	50,3
TS	43	3,9	33	3	46	4,2

Tableau 3. Cohérence du message (Source : Enquête de terrain, 2024).

Au regard des informations du tableau 3, 54,5% des candidats ont réussi le critère C2 avec un score très faible pour ‘‘Très Satisfaisant’’, 4,2%. Les écarts des distributions des fréquences des deux indicateurs de mesure (EC21 et EC22) ne sont pas grands. 49,5 % et 43,2 % de ‘‘satisfaisant’’ suivi de 3,9% et 3% de ‘‘Très satisfaisant’’. En effet, même si les candidats, pour une grande part (49,5 % de satisfaction), ont pu respecter la technique exigée par le sujet, leur habileté dans l’organisation des idées selon une progression logique a été jugée faible avec un taux relativement élevé de jugement défavorable : 17 % pour « décevant » et 36 % pour « peu satisfaisant ». En somme, les candidats ont plus d’habileté dans le premier cas que le second. Il est donc attendu de la synthèse des deux indicateurs une réponse mitigée relative à la cohérence du message produit.

(N=1102)	EC31 : le candidat a respecté les signes de ponctuation		EC32 : le candidat a bien écrit tous les mots		EC33 : le candidat a respecté les accords de grammaire et de conjugaison		EC3S : SYNTHESE C3	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%
D	169	15,3	208	18,9	242	22	201	18,2
PS	339	30,8	459	41,7	444	40,3	464	42,1
S	552	50,1	403	36,6	391	35,5	407	36,9
TS	42	3,8	32	2,9	25	2,3	30	2,7

Tableau 4. Correction linguistique (Source : Enquête de terrain, 2024).

Le critère « correction linguistique (C3) » a été jugé globalement non satisfaisant avec un taux de plus 60% d'appréciation défavorable. En dehors des signes de ponctuation qui ont été respectés par un peu plus de la moitié des candidats, les deux autres indicateurs de la correction linguistique ont plutôt révélé qu'en moyenne, 62 % des candidats ayant traité l'épreuve d'expression écrite ne sont pas parvenus à bien écrire tous les mots (EC32) et à respecter les accords de grammaire et de conjugaison (EC33). Par ailleurs, dans la mise en forme des idées à travers la production de phrases, la majorité des candidats (54%) a respecté les signes de ponctuation mais n'a pas toujours bien écrit tous les mots car, l'enquête a montré que seulement 39,5% ont pu respecter les règles de grammaire et d'orthographe.

ESG synthèse globale	Effectifs	Pourcentage
D : Décevant	97	8,8
PS : Peu Satisfaisant	376	34,1
S : Satisfaisant	593	53,8
TS : Très Satisfaisant	36	3,3
Total	1102	100,0

Tableau 5. Synthèse globale aux critères minimaux en expression écrite (Source : Enquête de terrain, 2024).

La synthèse globale des critères minimaux donne un taux de satisfaction de plus de 57,1 % avec des taux relativement faibles aux extrémités (tableau 5).

ECM Critères Minimaux	Effectifs	Pourcentage
[0-5[81	7,4
[5-10[306	27,8
[10-15]	697	63,2
] 15-20]	7	0,6
Non renseigné	11	1,0
Total	1102	100,0
Valide	1091	
Manquante	11	
Moyenne	9,4892	
Médiane	10,0000	
Mode	10,00	
Minimum	0	
Maximum	17,25	
Intervalle	17,25	
Ecart type	2,9330	

Tableau 6. Synthèse globale aux critères minimaux recodés en expression écrite (Source : Enquête de terrain, 2024).

Ainsi, un seul candidat a obtenu la note zéro (00) et un seul a réuni une note de plus de 17 points. Plus de 35% des candidats n'ont pas eu la moyenne 10. Seulement 7 candidats ont pu réunir plus de 15 de moyenne. Aucun candidat n'a atteint le score maximal de 20 points. Même si l'épreuve a été plus ou moins abordable pour la plupart des candidats, l'on note que les meilleurs candidats sont aussi ceux qui ont réussi aux critères minimaux.

3. Discussion

Les trois critères minimaux C1, C2 et C3 de la compétence, 'écrire des textes de types et de fonctions variées', à évaluer, ont été pondérées ainsi qu'il suit : l'*adéquation de la production avec la tâche*'(C1), 12 points sur 20 ; la "*cohérence du message produit*" (C2) et la "*correction linguistique*" (C3) 3 points sur 20 chacun, (DEC/MEMP, CEP 2017). Ainsi, ils sont notés 18 points sur 20 dans l'ensemble et représentent 90 % des quatre critères de la compétence à travers l'épreuve. Les 10 % autres restants sont attribués au critère de perfectionnement (C4). On note à travers cette cotation, une répartition très inégale des points. De plus, le premier critère minimal C1 a la quote-part la plus élevée et représente les 3/4 de chacun des deux autres critères. Pourquoi cette prépondérance a-t-elle été accordée à ce critère? La seule maîtrise de ce critère par un écolier-candidat qui sort du sous-cycle primaire est-elle nécessaire et suffisante pour juger de sa maîtrise de la compétence visée? Que disent les normes? Les critères minimaux sont ceux qui déterminent la réussite de la compétence. Ici, on en a trois. Pris isolément, chacun d'eux doit être satisfait par le candidat au CEP avant que la maîtrise de la compétence ne soit prononcée. Etant tous des critères minimaux, ils doivent être notés sur un même nombre de points comparables, voire égaux (X. Rogiers, 2010, P.6). La règle des 2/3 qui prescrit d'offrir trois (3) occasions indépendantes pour que le candidat exprime sa maîtrise de la compétence (Rogiers, 2000) doit être également respectée. Ainsi, l'attribution des notes s'aligne sur des multiples de trois. Ce faisant, les 18 points devraient être répartis équitablement à raison de 6 points par critère minimal. Pourquoi cette option n'est-elle pas prise en compte?

La grande majorité des candidats (67,7 %) a satisfait au critère C1 contre respectivement 54,5% et 39,5% pour les deuxième et troisième critères minimaux (tableaux 2, 3 et 4). Aussi, sur les 1091 fiches d'enquête renseignées, 704 candidats ont-ils réussi à passer le cap de 10 de moyenne en expression écrite. Ils forment ainsi 63,8 % des candidats, soit un peu moins des 2/3 de l'échantillon qui sont admis à l'épreuve d'expression écrite (tableaux 5 et 6). De là, une vue simpliste peut s'autoriser à dire que cette cohorte de candidats sont compétents à 'écrire des textes de types et de fonctions variés' de fin du cycle primaire au Bénin. De plus, Il est plus facile de rouler bien des gens dans la farine sur le respect des principes de la règle des 2/3 et de la maîtrise minimale gouvernant l'élaboration des épreuves et l'évaluation des compétences. La preuve ? Le C1 est noté sur 12 points ; en faisant 12 x2/3 on obtient 8 points. En répétant le même exercice à l'identique avec C2 et C3, on obtient 3x2/3 qui donne 2 dans chaque cas. La somme de 8, 2 et 2 donne 12. Le candidat à qui il est attribué 12 est supposé avoir la maîtrise minimale. C'est ce qui est connu du public. Car, aux différents examens, en l'occurrence au CEP, c'est le relevé de notes qui certifie le niveau de maîtrise de compétence de chaque écolier - candidat dans les différents champs de formation. C'est ce document qui permet aux parents et autres acteurs de l'école de s'informer des scores réalisés par les candidats. Or, dans sa configuration ou structuration, aucune colonne et/ou ligne ne sont dédiée aux critères pour comprendre le respect des 2/3. Et, en l'absence de toute trace de vérification, la foi du charbonnier amènera sans doute les acteurs extérieurs au fonctionnement

interne de la structure organisatrice de l'examen, la DEC, à penser à une maîtrise minimale des critères minimaux C1, C2 et C3 de tous ceux qui ont 12/20.

Mais, les choses sont moins simples. La note attribuée n'est qu'un paravent. La compétence est maîtrisée si tous les critères minimaux sont maîtrisés. C'est-à-dire que le candidat doit avoir obligatoirement au moins 8 en C1 et 2 respectivement en C2 et en C3. Il ne suffit pas de totaliser 12 points pour prétendre être compétent en expression écrite suivant les règles. En regardant de très près, un candidat peut facilement réussir à obtenir une note de 12/20 par le biais du seul critère C1 sans avoir satisfait aux deux autres critères. Il peut aussi obtenir 12/20 par exemple avec 10 en C1 et 2 en C2 ou en C3. 11 en C1 et 1 en C2 ou C3 et ainsi de suite. La grille d'appréciation ne dit rien à propos. Elle est restée muette là-dessus. Les enseignants qui sont appelés à corriger les épreuves d'expression écrite font ressortir les notes par critères sur les copies des candidats. Puis après, ils font la somme et l'encerclent soit dans la marge ou en haut de la feuille de composition afin d'attirer l'attention du releveur sur la note globale à considérer. C'est le total qui est attribué à l'élève - candidat comme sa note dans ce champ de formation à l'examen puisque qu'aucune disposition ne l'y empêche. S'il n'y a pas d'autres irrégularités, le jury de délibération entérine cette décision. Qui peut s'opposer à une telle décision du Jury? Il est loisible aux parents ou aux candidats de procéder à des réclamations. Mais dans l'euphorie de cette réussite, personne n'oserait le faire. Si elles doivent se faire, c'est pour quelques cas avérés, isolés et flagrants connus de tous. A cette occasion, on peut voir en détails les annotations et autres observations du correcteur. Et mieux, faudrait-il qu'ils comprennent. Cette maîtrise minimale des critères est-elle connue des parents et de leurs enfants? Evidemment pas, comme le révèle le rapport (MEPS, 2006, P.94) : Contre toute attente, en mars 2006, le projet de rapport sur l'évaluation de la réforme du système éducatif et de la mise en œuvre des Nouveaux Programmes d'Etudes stipule que 55,8 % des parents d'élèves ont une connaissance décevante de la loi d'Orientation de l'Education Nationale, 56,4 % ont la même appréciation pour le Document Cadre de Politique Educative et 43,5 % des Etats Généraux de l'Education.

On comprend par-là que les règles des 2/3 et des 3/4 et de la maîtrise minimale adoptées par le Bénin (art 19), (MEMP 2007, P.32) ne sont que des déclarations d'intentions servant à masquer les pratiques évaluatives formelles. Le niveau d'exigence de la compétence et la codification des critères (Perrenoud, 1984, p.93) semblent être fixés dans les textes. Dans les pratiques évaluatives, les orientations et les indications sont tournées vers d'autres options. On invente des clés de corrections, des grilles d'appréciation pour donner des pourcentages qui ne se rapportent en rien aux choix opérés. Et c'est à juste titre que Perrenoud a montré le « curriculum caché » qui est visé derrière l'écran des programmes officiels. Ce qu'il est important de savoir-faire pour réussir selon l'auteur n'est pas ce que l'on vous annonce. C'est cette notion de curriculum caché (hidden curriculum) qui donne au concept son statut en sciences humaines (Perrenoud, 1993, p. 101).

L'école à travers ses pratiques évaluatives invisibilise le niveau réel des compétences des écoliers et fait croire à l'opinion publique que les produits sortants sont bien formés. Le système d'évaluation formelle de l'école est l'une des ressources dont elle dispose pour masquer ce qui s'y passe réellement à travers la certification du diplôme du CEP (Perrenoud, 2010, p. 183.). Elle camouffle davantage le recours aux critères pour faire réussir maximum d'élèves qui n'ont réellement pas le niveau de compétence souhaité. Le risque de faire échouer maximum d'élèves est grand en faisant le choix de répartir équitablement les points. Avec cette entrée, un élève qui est déclaré compétent doit avoir au moins 4 points sur 6 dans chaque critère minimal pour prétendre avoir une maîtrise minimale de la compétence. Si chaque critère était noté sur 6, beaucoup n'aurait pas eu de bonnes notes.

Conclusion

L'expression écrite qui est l'une des deux épreuves de français au Certificat d'Études Primaires au Bénin s'évalue suivant l'approche critériée. Des notes sont attribuées à chacun des critères C1, C2 et C3. Elles sont souvent inégales. Le premier est souvent coté plus que les deux autres au regard de son importance. Au niveau des extrémités de l'échelle des deux indicateurs de C1, le « *respect des caractéristiques de la nature du sujet [EC11]* » a été l'aspect le mieux traité par les candidats avec un taux de « très satisfaisant » qui fait un peu plus du double de celui de « décevant » (14,8% contre 6,8%). Il est vrai que dans l'évaluation certificative, un enseignant, un directeur d'école, un établissement qu'il soit du public ou du privé compte tenu de sa réputation, un conseiller pédagogique ou un inspecteur de l'enseignement du premier degré peut donner de l'importance à tel ou autre critère au regard des objectifs poursuivis. Mais l'institution scolaire en fait de trop en masquant certaines réalités. Le niveau requis pour prétendre avoir la compétence est souvent mis en veilleuse. Une trop grande prépondérance est accordée au critère dominant pour contenter tous les candidats. Dans le cas que nous avons étudié ici, le CEP de 2017, il suffit que le candidat fasse preuve d'une connaissance de l'affiche pour être mieux notée. La progression du texte, la cohérence des idées et les fautes d'orthographe, de conjugaison et de grammaire sont minimisées. Ce choix laisse comprendre qu'on déclare le plus grand nombre compétent sans qu'ils ne le soient. L'école enseigne autre chose et évalue ce qui sert ses intérêts pour montrer que tout marche bien.

Références bibliographiques

- Demailly, L. (dir.), (2001). *Évaluer les politiques éducatives. Sens, enjeux, pratiques*. De Boeck.
- INFRE, (2014). *Analyse des résultats et des épreuves d'évaluation du CEP*. Service de la Recherche en Education,
- INFRE (2015). *Analyse des résultats et des épreuves d'évaluation du CEP*. Service de la Recherche en Education
- INFRE, (2017). *Analyse des résultats et des épreuves d'évaluation du CEP*. Service de la Recherche en Education.
- INFRE (2017). *Guide du formateur sur la gestion des classes multigrades*. Service de la Recherche en Education.
- Lahire, B. (1993). *Culture et inégalités scolaires. Sociologie de l'échec scolaire à l'école primaire*. PUL.
- MEPS, (2006), *Rapport de l'évaluation de la réforme du système éducatif et de la mise en œuvre des Nouveaux Programmes d'Études*
- Ministère des Enseignements Maternel et Primaire (2007). *Mini Forum sur l'évaluation et l'actualisation des textes*. DIP
- Ministère des Enseignements Maternel et Primaire (2008). *Arrêté n°011 MEMP/CAB/SGM/DEP/DEC/SP du 19 février 2008 portant institution et organisation du Certificat d'Études Primaires*. DEC
- Ministère des Enseignements Maternel et Primaire (2008). *Ecole de Qualité Fondamentale (EQF)*.
- Ministère des Enseignements Maternel et Primaire (2008). *Ecole de Qualité Fondamentale (EQF)*. DIP
- Ministère des Enseignements Maternel et Primaire (2009). *Ecole de Qualité Fondamentale (EQF) pour la décentralisation dans l'éducation et la coopération*. 3^e édition.
- Ministère des Enseignements Maternel et Primaire (2009). *Ecole de Qualité Fondamentale (EQF) pour la décentralisation dans l'éducation et la coopération (Bénin)* 3^{ème} édit. DDEC.

- Perrenoud, Ph., (1993). Curriculum: le formel, le réel, le caché In *Houssaye, J. (dir.) La pédagogie: une encyclopédie pour aujourd'hui*. ESF.
- Perrenoud, Ph., (2010). *La fabrication de l'excellence scolaire. Du curriculum aux pratiques d'évaluation*. Droz.
- STP (2013). *Plan décennal de développement du secteur de l'éducation actualisé. Phase 3/2013-2015*, 106 p. DPAF
- Roegiers, X., (2003). Des situations pour intégrer les acquis scolaires. *Pédagogie en développement*. De Boeck Université.
- Roegiers, X. (2010). *La pédagogie de l'intégration. Des systèmes d'éducation et de formation au cœur de nos sociétés* Pédagogie en développement. De Boeck Université.
- Roegiers, X. (2010). *L'école et l'évaluation. Des situations complexes pour évaluer les acquis des élèves sociétés* Pédagogie en développement. De Boeck Supérieur.